



**CULTURE HUMANISTE ET PRATIQUE DU TEXTE TRADUIT
POUR UNE CULTURE EUROPÉENNE COMMUNE :**

L'UTOPIA DE THOMAS MORE

Françoise Gomez

DOSSIER LITTÉRAIRE

Ill. : L'Utopie, Edition Guendeville 1730, p. 93.

Dossier d'atelier du Plan National de Pilotage des 23 et 24 nov. 2006 :

« Enseigner les œuvres littéraires en traduction » . Atelier Littératures anciennes 1

Françoise Gomez : Parcours pédagogiques à partir d'un texte fondateur, l'*Utopia* de Thomas More. Page 1 sur 29

7^o

SERMONIS QVEM

RAPHAËL HYTHLODAEVS DE OPTI
MO REIP. STATV HABVIT, LI
BER SECVNDVS, PER THO
MAM MORVM CIVEM
ET VICECOMITEM
LONDINENSEM.

Sit⁹ & for/
ma Vto/
pia nouæ
insulæ.



*

TOPIENSIVN INSVLA
in media sui parte (nam hac
latissima est) millia passuū
ducēta porrigitur, magnūq;
per insulæ spacium nō mul-
to angustior, fines uersus
paulatim utrinq; tenuatur.
hi uelut circumducti circino

10

15

lium, insulam totam in lunæ speciem renascentis effi-
giant. Cuius cornua fretum interfluens, millibus pas-
suum plus minus undecim dirimit, ac per ingens inane
diffusum, circumiectu undiq; terræ prohibitis uentis,
uasti in morem lacus stagnans magis quàm sæuiens,
omnē propè eius terræ aluū pro portu facit. magnoq;
hominum usu naues quaquā uersus transmittit. fauces
hinc uadis, inde saxis formidolosæ. In medio fermè in-
terstitio

20

1. CWU p. 110 1. SERMONIS QVEM RAPHAËL HYTHOLODAEVS D C 1895° 1965 RAPHAELIS
(sic) HYTHLODEI SERMO A RAPHAELIS... B 1936 VTOPIÆ, SIVE SERMONIS... 1565-1566
1689 3. HABVIT D C 1689 om. A B 1936 LIBER SECVNDVS omnes 4. PER THOMAM
MORVM D A B C 1936 1965 om. 1689 5. CIVEM... LONDINENSEM. D C om. A B 8. VTO-
PIENSIVN D VTOPIENSIVM A B C cett. 9. sui D A B C cett. sua 1895^b 10. in glos. nouæ insulæ D
A C 1895° 1965 om. B 1563 15. circumducti D 1936. circumducti A B C 1895° 1965 circumducti
1519 20. circumiectu D 1895° 1936 1965 circumiectu A B circumiectu C 1519 21. stagnans D C 1519
1895° 1936 1965 stangnās A B magis quàm sæuiens, omnē D magis q̄ sæuiens : omnem A B magis. q̄
sæuiens omnem C magis. q̄ sæuiens omnem 1519 magis quam sæuiens, omnem 1895° 1936 1965

Reproduction en fac-similé dans l'édition André Prévost pour le cinquième centenaire de la naissance de Thomas More (Mame 1978).

A = Edition originale de Louvain, 1516. B = Edition de Paris, 1517.
C = Première édition de Bâle, mars 1518. D = Seconde édition de Bâle, nov. 1518 (reproduite ici).

Donnée en regard de la page précédente *in* Mame 1978.

70

DISCOURS
DE
RAPHAËL HYTHLODÉE
SUR LA MEILLEURE FORME DE COMMUNAUTÉ POLITIQUE
PAR THOMAS MORE, CITOYEN ET SHÉRIF DE LONDRES

LIVRE SECOND

L'ÎLE DES UTOPIENS², dans sa partie médiane (c'est sa plus grande largeur), mesure deux cents milles³; elle n'est guère plus étroite ailleurs; elle s'amincit progressivement aux deux extrémités, qui s'incurvent pour dessiner un arc de cercle de cinq cents milles de circonférence⁴ et donner à toute l'île l'aspect d'une lune renaissante⁵. Les eaux de la mer pénètrent entre les cornes de ce croissant, distantes de onze milles, plus ou moins, et se répandent dans un immense golfe entouré, de tous côtés, de collines qui arrêtent les vents; elles forment une sorte de grand lac, où le calme est rarement troublé par la tempête et font du sein de cette terre presque tout entier un port que les navires sillonnent en tous sens, pour le plus grand profit des habitants.

Situation et forme de la nouvelle île d'Utopie.

Le goulet, en raison de hauts-fonds d'un côté et de rochers de l'autre, est extrêmement dangereux. A peu près au milieu des passes se dresse un rocher

¹ *Discours... Londres*. « Discours », au sens propre, et non plus « dialogue ». La présentation littéraire sous forme de dialogue qui caractérisait le livre premier est abandonnée. Le « discours » de Hythlodée s'étend d'une seule traite de la page 70 à la page 161. La conclusion du Personnage-More sera courte, pages 161 et 162, et ne reprendra pas le dialogue. Pour la forme littéraire, le livre premier et le livre second sont différents, ce qui confirme la thèse qui voit dans ces deux livres deux moments séparés de composition. Voir *Introd., supra*, pp. XXXVIII sq. Le récit de Hythlodée commence sans titre : entre les deux livres, la rupture est brutale.

² Voir N.C., 70, 2 : *L'île des Utopiens*.

³ *deux cents milles*. Il s'agit sans doute du mille romain, équivalent à 1.481 mètres environ. La distance de deux cents milles est celle qui, dans la *Chronique d'Angleterre*, publiée en 1515, correspond à la largeur de l'Angleterre, d'est en ouest, une ligne allant d'une mer à l'autre, d'un point situé au nord de la frontière de l'Angleterre avec le Pays de Galles. « *The Descryptyon of Englonde* » in *Cronycle of Englonde... by one sometyne scole mayster of St Albans*, London, W. de Worde, 1515. Une étude récente sur la géographie de l'Utopie : Brian R. Goodey, « Mapping Utopia. A comment on the Geography of Sir Thomas More », in *The Geographical Review*, New York, January 1970, pp. 15-30.

⁴ Voir N.C., 70, 4 : *cinq cents milles de circonférence*.

⁵ ... *lune renaissante*. Sur la symbolique de la *lunae renascentis*, voir *supra*, *Figura*, p. CXCI, n. Le mot « Renaissance » appliqué au nouvel essor de la civilisation n'est apparu qu'en 1674 et n'a été appliqué au XVI^e siècle que deux siècles plus tard, mais l'idée qu'il exprime, comme celle du retour de l'Âge d'Or, est dans les esprits au temps de More, *supra*, p. 9. L'Utopie est l'astre *renascent* au firmament des belles-lettres. Voir *Introd., supra*, p. CXXXIV, n. 1.



ILLUSTRATION D'HANS HOLBEIN POUR L'ÉDITION DE BÂLE DE NOVEMBRE 1518

A rapprocher de la représentation de l'édition originale de Louvain visible sur le site des expositions virtuelles de la BNF à l'adresse des « Essentiels BNF » :

<https://essentiels.bnf.fr/fr/societe/concevoir-les-societes/9f51c898-fef2-40d3-b180-2ab046568757-utopies>

Dossier d'atelier du Plan National de Pilotage des 23 et 24 nov. 2006 :

« Enseigner les œuvres littéraires en traduction » . Atelier Littératures anciennes 1

Françoise Gomez : Parcours pédagogiques à partir d'un texte fondateur, l'*Utopia* de Thomas More.

Page 4 sur 29

L'ÉPIGRAMME DE THOMAS MORE EN EXERGUE À L'UTOPIE

(sénaires iambiques)

Parerga de l'édition de Bâle nov. 1518

d'après

le fac-similé de l'édition Prévost 1978

HEXASTICON ANEMOLI POETAE LAU
REATI, HYTLODAEI EX SORO
RE NEPOTIS IN UTOPI
AM INSULAM

Utopia priscis dicta, ob infrequentiam,
Nunc civitatis aemula Platonicae,
Fortasse victrix (nam quod illa literis
Delineavit, hoc ego una praestiti),
Viris et opibus, optimisque legibus
Eutopia merito sum vocanda nomine.

« Etant seule de mon espèce, je fus jadis nommée Utopie,
Mais en réalité rivale de la Cité de Platon,
Peut-être même la surpassant (car ce que par écrit
Elle esquissa, moi seule j'en ai apporté la preuve),
Par mes héros et mes richesses, par l'excellence de mes lois
Je mérite d'être appelée Eutopie. »

L'épigramme joue sur les préfixes grecs :
dans U-topie, le préfixe "ou-" est privatif ("le lieu de nulle part, qui n'existe pas");
dans Eu-topie, "eu-" signifie "bon, bien" ("le bon lieu, le lieu du bien").

N.B. . Surlignement d' "Utopia" et "Eutopia" : F. Gomez.

Dossier d'atelier du Plan National de Pilotage des 23 et 24 nov. 2006 :

« Enseigner les œuvres littéraires en traduction » . Atelier Littératures anciennes 1

Françoise Gomez : Parcours pédagogiques à partir d'un texte fondateur, l' *Utopia* de Thomas More. Page 5 sur 29

**DIX-SEPT FORMULES UTOPIENNES
PROMISES À UN BEL AVENIR
ET À DE GRANDS DÉBATS**

LEUR TRADUCTION AU FIL DE L'HISTOIRE

Le texte latin reproduit est celui établi par Marie Delcourt en 1936 (Droz, Genève-Paris), édition qui substitue à la ponctuation originale (succincte, selon les normes typographiques en vigueur en 1516) une ponctuation adaptée à la lecture contemporaine. Marie Delcourt publie en 1950 une traduction (Bruxelles, Renaissance du Livre) qui sera rééditée, avec le texte latin de 36 reproduit en fac-similé, chez Droz en 1966. Rééd. de la traduction chez Flammarion 1987, avec présentation et notes de Simone Goyard-Fabre.

Les extraits sont suivis d'un juxtalinéaire proposé en 2004 pour l'ouvrage :
La Cité idéale, une invitation au banquet (Ed. Scéren-Académie de Lille, traduction Françoise Gomez).

Les traductions françaises confrontées ensuite, sont, dans l'ordre chronologique :

- . **1550** : Jean Leblond (Paris, L'Angelier, préface de Guillaume Budé). Accessible sur Gallica, ressource NUMM 71052.
- . **1711, rééd. 1715**, 1730... : Nicolas de Gueudeville (Amsterdam, F. L'Honoré). L'édition citée est celle de 1730. Accessible sur Gallica, ressource NUMM-84477.
- . **1780, rééd. 1789** : Thomas Rousseau (Paris, Blanchon). L'édition citée est celle de 1789. Reprise dans l'édition Delagrave 1888, avec *L'Arcadie* de Bernardin de Saint-Pierre. Accessible sur Gallica, ressource NUMM 101796.
- . **1842 : Victor Stouvenel** (Paris, Paulin). Très nombreuses rééd. jusqu'en 1999 (EJL, col. Libro), dont éd. revue et annotée par Marcelle Bottigelli pour les Editions sociales (le texte lui-même proposé par Marcelle Bottigelli est à l'identique celui de Victor Stouvenel).
- . **1978 : André Prévost** (Paris, Mame). Edition critique et traduction nouvelle établies pour le cinquième centenaire de la naissance de Thomas More. Contient le fac-similé de l'édition Frobel de Bâle, novembre 1518, avec ses *parerga* et les illustrations d'Hans Holbein. Le premier numéro de page correspond à la pagination de l'édition Frobel, le second celui de l'édition Prévost dans son ensemble.

La formule mise en exergue pour le titre de chaque extrait est redonnée ensuite dans son contexte en caractère gras. L'ordre du classement correspond à l'ordre du texte de Thomas More. Quand deux citations sont très rapprochées, voire contiguës, cette proximité est signalée.

Livre premier

Tableau de l'Angleterre contemporaine (partie sans doute écrite en dernier)

Livre second

L'Utopie proprement dite

■ L'Île des Utopiens

■ Les villes d'Utopie

□ « Nihil usquam privati » : « Rien, nulle part, de privé. »

□ « Hos hortos magnificiunt » : « Ils font grand cas de [leurs] jardins » (*ibid.*)

■ Les magistrats

■ Les professions

□ « Ars una est omnibus (...) agricultura » : « L'art commun à tous est l'agriculture »

□ « ...perpetuo labore, ubique fere opificum vita est, exceptis Utopiensibus » :

« ...un travail perpétuel, c'est presque partout la vie des travailleurs, sauf en Utopie »

□ « ad animae libertatem cultumque civibus universis » : « à l'ensemble des citoyens la liberté et la culture de l'esprit. » (fin du chap.)

■ La vie en société

■ Les voyages des Utopiens

□ « Omnium praesentes oculi » : « La présence du regard de tous »

et

□ « Ita tota insula velut una familia est » : « Ainsi toute l'île est comme une grande famille » (*ibid.*)

□ « Apud se aurum argentumque in ignominia sint... » : « tenir en ignominie l'or et l'argent »

□ « Animam esse immortalem » : « L'âme est immortelle »

□ « Secundum naturam vivere » : « Vivre en suivant la nature »

11 . « Hilarioris vitae mutuuum subsidium » : « Une vie plus joyeuse, un soutien mutuel »

12 . « hoc venandi exercitum, (...) rem liberis indignam » : « cet exercice de la chasse, pratique indigne pour des hommes libres »

13 . [Sport et plaisir] « formam, vires, agilitatem... » : « la beauté, la force, l'agilité... »

■ Les esclaves

14 . [L'esclave étranger devient libre en touchant l'Utopie] (début du chap.)

■ L'art de la guerre

■ Les religions des Utopiens

15 . « quid credendum putavit liberum cuique reliquit » : « il laissa chacun libre de croire ce que bon lui semblait »

16 . « Primum omnium pacem » : « la paix avant tout »

17 . « Hic ubi nihil privati est, serio publicum negotium agunt » : « Là où rien n'est privé, on s'occupe sérieusement des affaires publiques » (4 p. avant la fin de l'ouvrage).

« **Nihil usquam privati** » : « **Rien, nulle part, de privé.** »

THOMAS MORE, 1516 : « Quin bifores quoque facili tractu manus apertiles, ac dein sua sponte coeuntes, quemvis intromittunt : ita **nihil usquam privati est**. Nam domos ipsas uno quoque decennio sorte commutant. »

(« De Urbibus Utopiae », éd. DELCOURT 1936, p. 109, l. 2-3).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « Les portes, à deux battants, faciles à ouvrir d'une poussée de la main, se refermant ensuite d'elles-mêmes, laissent entrer qui on veut: ainsi **il n'y a rien nulle part de privé**. [Les Utopiens], en effet, échangent leurs maisons tous les dix ans par tirage au sort.»

JEAN LEBLOND 1550 : « N'y a maison qui n'ait (...) quelque porte qui se ferment à clenche, et s'ouvrent facilement de la main, puis se referment tout par elles, et chacun entre par là qui veut, **ainsi n'y a rien entre ce peuple qui soit propre ou particulier**; de dix ans en dix ans ils changent de maison, par sort fait entre eux.» (p.38)

En marge le commentaire: «Ceci sent sa communauté platonique.»

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1730 : «Par ces portes, qui toutes deux peuvent s'ouvrir d'un petit coup de main et qui se ferment d'elles-mêmes, par ces portes, dis-je, il est permis à qui que ce soit de venir chez eux, par la raison qu'**ils ne possèdent rien qu'en commun**¹. Les Utopiens ont une coutume à laquelle je suis sûr que vous ne vous attendriez jamais. Le croirait-on? Tous les dix ans, ils changent de maison; et c'est le sort qui en décide.» (p. 112-113)

THOMAS ROUSSEAU 1780-1789 : « Il suffit de pousser ces portes à deux battants, pour les ouvrir ; elles se rabattent d'elles-mêmes. Ainsi chacun a la liberté d'entrer quand il lui plaît ; et comme **ceux qui habitent ces maisons n'ont rien qui leur appartienne en propre**, ils n'ont besoin ni de verrou, ni de serrure, pour se mettre à l'abri des voleurs. Tous les dix ans, il se fait un déménagement général. Chaque famille cède la maison qu'elle occupe, pour prendre celle que le sort lui donne. »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « Ces deux portes s'ouvrent aisément d'un léger coup de main, et laissent entrer le premier venu.

Les Utopiens appliquent en ceci le principe de la possession commune. Pour anéantir jusqu'à l'idée de la propriété individuelle et absolue, ils changent de maison tous les dix ans, et tirent au sort celle qui doit leur tomber en partage » (« Des villes d'Utopie », p. 134-135).

ANDRE PREVOST 1978 : « Toutes les portes, qui sont à deux battants, cèdent à une légère poussée de la main et se referment automatiquement. Entre donc qui veut. Ainsi, **nulle part on ne trouve la moindre trace de propriété privée**. Quant aux maisons elles-mêmes, on en change tous les dix ans après tirage au sort. » (p. 76 / 461)

¹ En italiques dans le texte.

« Hos hortos magnificiunt » : « Ils font grand cas de [leurs] jardins »

N.B. : Ce passage suit immédiatement le précédent.

T. MORE, 1516 : « **Hos hortos magnificiunt** ; in his vineas, fructus, herbas, flores, habent, tanto nitore cultuque, ut nihil fructuosius usquam viderim, nihil elegantius » (« De Urbibus Utopiae », éd. DELCOURT p. 109, l. 4-7).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « **Ils font grand cas de leurs jardins**; il y ont de la vigne, des fruits, des plantes, des fleurs, d'un tel éclat et d'un tel soin que je n'ai rien vu nulle part de plus luxuriant, ni de plus élégant. »

JEAN LEBLOND 1550 : « **Ils tiennent grand compte de leurs jardins**; dedans iceux ont vignes, fruits, porées², herbes, et violettes, si bien accoutumées et si belles, que je ne vis oncques en lieu où je fusse chose plus honnête, ni plus fructueuse... » (p. 38)

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1730 : « **Ils estiment, ils aiment beaucoup leurs jardins**: ils y ont des vignes, des fruits, des herbes, des fleurs, et le tout d'une si belle et bonne culture, que je n'ai jamais rien vu de plus utile et de plus agréable. » (p. 113)

THOMAS ROUSSEAU 1780-1789 : « **Leurs jardins sont les seuls objets auxquels les Utopiens sont particulièrement attachés**, et dont ils prennent les plus grands soins. Ils y cultivent avec un égal succès les plantes, les arbustes, les fleurs, les fruits et la vigne. Je n'ai vu nulle part de jardins plus fertiles et plus riants. »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « **Les habitants des villes soignent leurs jardins avec passion**; ils y cultivent la vigne, les fruits, les fleurs, et toutes sortes de plantes. Ils mettent à cette culture tant de science et de goût, que je n'ai jamais vu ailleurs plus de fertilité et d'abondance réunies à un coup d'œil plus gracieux. » (« Des villes d'Utopie »).

ANDRE PREVOST 1978 : « **Ils font grand cas des jardins** où ils cultivent la vigne, les arbres fruitiers, les plantes potagères, les fleurs. Ces jardins sont d'une telle beauté et sont l'objet de soins si attentifs que je n'ai jamais rien vu de plus luxuriant ni de meilleur goût. » (p.76 / 461).

² Légumes.

« Ars una est omnibus (...) agricultura » : « L'art commun à tous est l'agriculture »

N.B. : Début du chapitre "Les professions".

T. MORE, 1516 : « **Ars una est omnibus viris mulieribusque promiscua agricultura, cujus nemo est expers.** »
(« De artibus », éd. DELCOURT p. 112, l. 6-8)

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « **Il est un art commun à tous, pratiqué par hommes et femmes, l'agriculture, dont personne n'est dispensé.** »

JEAN LEBLOND 1550 : « **Hommes et femmes indifféremment se mêlent du labourage, et n'y a celui ni celle qui n'en sache...** » (p.41).

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : « Ces peuples ont **une profession commune à tous les habitants des deux sexes, et personne n'en est exempt ; c'est l'agriculture.** » (p. 118)

THOMAS ROUSSEAU 1780-1789 : « Ce peuple exerce **une profession commune aux deux sexes, et dans laquelle tous sont également versés, c'est l'agriculture.** »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « Il est **un art commun à tous les Utopiens, hommes et femmes, et dont personne n'a le droit de s'exempter, c'est l'agriculture.** » (« Des arts et métiers »).

ANDRE PREVOST 1978 : « Il est **une activité commune à tous, hommes et femmes indistinctement, et dont personne n'est exempt, l'agriculture.** » («Les professions», p.79/466).

« ...[perpetuus labor], velut iumenta (...) ; quae (tamen) ubique fere opificum vita est, exceptis Utopiensibus » :
 « ...un travail perpétuel de bête de somme,
 c'est presque partout la vie des travailleurs, sauf en Utopie »

T. MORE, 1516 : «Syphograntorum praecipuum ac propre negotium est, curare ac prospicere ne quisquam desideat otiosus, sed uti suae quisque arti sedulo incubat, nec ab summo mane tamen, ad multam usque noctem **perpetuo labore, velut iumenta**, fatigatus, nam ea plusquam servilis aerumna est ; **quae tamen ubique fere opificum vita est, exceptis Utopiensibus.** » (éd. DELCOURT p. 113, l. 12-19).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « La principale mission confiée en propre aux Syphogrates³ est de veiller avec soin à ce que personne ne reste oisif, et à ce que chacun exerce sa profession avec application, sans pourtant être épuisé **par un perpétuel labeur de bête de somme**, depuis l'aube jusqu'à une heure avancée de la nuit, car ce serait là une condition pire que l'esclavage; **et cependant c'est presque partout la vie des travailleurs, les Utopiens exceptés.** »

JEAN LEBLOND 1550 : «L'office principal et quasi seul des Syphogrates, est de prendre garde et être soigneux qu'un chacun fasse diligemment son métier, **non pas qu'il travaille depuis l'aube du jour jusqu'à la nuit bien tard, comme les chevaux**, [ce] qui est une calamité et misère plus que servile, **ce qu'ont accoutumé les ouvriers quasi en toutes régions, fors en Utopie...** » (p.42).

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1730 : «La principale, et presque la seule fonction des Syphogrates, est de veiller contre la paresse; c'est de prendre soigneusement garde que pas un citoyen en soit oisif, mais que tous soient attentivement appliqués, chacun à son ouvrage. Cependant, leur travail est modéré: ils sont bien éloignés de s'y mettre dès le plus grand matin, et de continuer tout le jour jusque bien avant dans la nuit (...)° **non pas comme des bêtes (...)** et à **porter sous les coups, ils ne se fatiguent pas comme on lasse les chevaux. Effectivement, il n'est de destinée plus malheureuse, plus affligeante, plus accablante, que d'être réduit par le sort à passer tout le jour dans un travail perpétuel; c'est vivre dans la condition d'un pauvre esclave** qui paie de son repos et de sa liberté, le petit et court plaisir de respirer en se connaissant misérable. Disons-le par un sentiment d'humanité: hélas! **C'est néanmoins presque partout le destin des ouvriers. Ce n'est pas celui des Utopiens.** » (p. 120-121)

THOMAS ROUSSEAU 1780-1789 : « L'emploi le plus important, je dirais même l'unique fonction des syphogrates, est d'avoir l'œil à ce que tout le monde fasse le meilleur emploi possible de son temps, et de veiller surtout à ce que personne ne se livre à la paresse. **Les Utopiens ne sont cependant pas attachés au travail, ainsi que des chevaux qui tournent la meule sans relâche, et d'autres bêtes de somme qui n'ont point de repos. Cette contention continuelle est un esclavage dur, plus fait pour un galérien que pour un homme libre. Cette vie malheureuse et accablante, qui dans les autres pays est celle de tous les artisans, n'est point connue en Utopie.** »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « La fonction principale et presque unique des syphogrates est de veiller à ce que personne ne se livre à l'oisiveté et à la paresse, et à ce que tout le monde exerce vaillamment son état. **Il ne faut pas croire que les Utopiens s'attellent au travail comme des bêtes de somme depuis le grand matin jusque bien avant dans la nuit.** Cette vie abrutissante pour l'esprit et pour le corps serait pire que la torture et l'esclavage. **Et cependant tel est partout ailleurs le triste sort de l'ouvrier !** » (p. 142).

ANDRE PREVOST 1978 : « La principale et presque unique occupation des Syphogrates est de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que personne ne croupisse dans l'oisiveté, et faire en sorte que chacun se consacre consciencieusement à son métier, sans toutefois **se fatiguer à travailler sans répit, dès le lever du jour jusque tard dans la nuit, comme une bête de somme ; en effet, cette existence misérable**, plus accablante que celle des esclaves, **est la vie que mènent presque partout les ouvriers, les Utopiens excepté.** » (p. 80 / 469).

³ Magistrats supérieurs d'Utopie.

« [...ut (...)] quam plurimum temporis ab servitio corporis ad animae libertatem cultumque civibus universis asseratur » :
 « [dégager] le plus possible de temps pour assurer à l'ensemble des citoyens, loin de la servitude physique, la liberté et la culture de l'esprit. »

T. MORE, 1516 : « ...quandoquidem ejus reipublicae institutio hunc unum scopum in primis respicit, ut, quoad per publicas necessitates licet, **quam plurimum temporis ab servitio corporis ad animae libertatem cultumque civibus universis asseratur.** In eo enim sitam vitae felicitatem putant. » (« De artibus », éd. DELCOURT p.)

N.B. : Cette phrase clôt le chapitre « De artibus » (« Les professions »).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « Les institutions de cet état se donnent comme premier objectif, pour autant que le permettent les nécessités publiques, **de dégager le plus possible de temps pour assurer à l'ensemble des citoyens, loin de la servitude physique, la liberté et la culture de l'esprit.** En ceci en effet ils estiment que réside le bonheur. »

JEAN LEBLOND 1550 : « ...L'institution de leur république tend à ce point et à ce but, c'est à savoir, en tant qu'il est de nécessité que les bourgeois et gens du pays travaillent leur corps pour l'usage de la vie, au demeurant **après ce travail corporel qui est de peu de temps, ils l'étudient à plus vaquer, à embellir et orner leur esprit de sciences et vertus, pour le mettre en liberté et franchise.** Et croient que la félicité de vie humaine est située et colloquée en cela. » (p. 45).

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : « Ce que la magistrature utopienne a surtout en vue, c'est **que** quand tous les besoins publics sont remplis, **chaque citoyen consume le moins de temps qu'il se puisse à l'exercice corporel, et qu'il emploie tout le temps du loisir à cultiver son esprit par les belles connaissances, et à jouir de soi par la liberté du Cœur.** Ces insulaires, comme jugement solidissime, font consister dans ces deux points-là le souverain bien de la vie, thèse extrêmement problématique et qui a causé autrefois une grosse controverse chez la gent philosophe. Oh, s'il plaisait au Ciel de vouloir bien *Utopier* toute l'Espérance Humaine sur cet article-là, et sur bien d'autres que je n'oserais nommer ! » . (p. 137-138)

THOMAS ROUSSEAU 1780-1789 : « [En diminuant, autant que cela ne nuit point à l'intérêt public, les heures de travail manuel,] son but [le but du gouvernement] est d'**en laisser davantage pour l'étude, pour la culture de l'esprit, et la perfection du cœur** ; avantages inestimables, dans lesquels les Utopiens font consister leur souveraine félicité. »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « Le but des institutions sociales en Utopie est de fournir d'abord aux besoins de la consommation publique et individuelle, puis de **laisser à chacun le plus de temps possible pour s'affranchir de la servitude du corps, cultiver librement son esprit, développer ses facultés intellectuelles par l'étude des sciences et des lettres.** C'est dans ce développement complet qu'ils font consister le vrai bonheur. » (p. 151).

ANDRE PREVOST 1978 : « C'est que les institutions de cette République n'ont essentiellement qu'un seul but : dans la mesure où les nécessités publiques y autorisent, **gagner le plus d'heures possible sur le temps qu'absorbent les servitudes du corps afin de permettre à tous les citoyens de les consacrer à la liberté de l'âme et à la culture de l'esprit.** C'est en ceci, en effet, que réside, selon eux, le bonheur de l'existence. »

« **Omnium praesentes oculi** » : « **La présence du regard de tous** »

T. MORE, 1516 : «...**Omnium praesentes oculi** necessitatem aut consueti laboris aut otii non inhonesti faciunt. » (« De peregrinationibus Utopiensium », éd. DELCOURT p. 129, l. 11-13).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « **La présence du regard de tous** crée la nécessité de s'adonner soit au travail prévu, soit à un loisir honnête. »

JEAN LEBLOND 1550 : “**La vue et présume de tous** contraignent de faire le métier accoutumé, et négociation honnête.” (p.52)

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : « Jamais rien de caché ; jamais d'assemblée secrète ou furtive ; enfin, **ces insulaires** agissant toujours ensemble, et **ne se perdant point de vue**, c'est comme une nécessité qu'ils passent la vie selon les lois, entre le travail ordinaire et un honnête repos. » (p. 156).

THOMAS ROUSSEAU 1780-1789 : « **L'œil vigilant du ministère embrasse tellement toutes les parties de la police**, qu'il faut, bon gré mal gré, faire un bon emploi de son temps soit en travaillant, soit en ne prenant aux heures de loisir que des délassements honnêtes. »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « **Chacun, sans cesse exposé aux regards de tous**, se trouve dans l'heureuse nécessité de travailler et de se reposer, suivant les lois et les coutumes du pays » (« Des voyages des Utopiens », p. 166).

A. PREVOST 1978 : « ... **Sans cesse exposé au regard de tous**, chacun se trouve dans la nécessité de se livrer, soit au labeur coutumier, soit à des loisirs qui n'aient rien d'immoral. » (p. 94/497)

**« Ita tota insula velut una familia est » :
« Ainsi toute l'île est comme une grande famille »**

N.B. : Ce passage suit de peu le précédent, qui conclut sur l'abondance engendrée par l'activité générale des Utopiens.

T. MORE, 1516 : «In senatu Amaurotico, quem uti dixi terni quotannis omni ex urbe frequentant, ubi primum constiterit quae res quoque loco abundet, rursus cujus alicubi malignior proventus fuerit, alterius inopiam alterius protinus ubertas explet : atque id gratuito faciunt : nihil vicissim ab his recipientes quibus donant... (...) **Ita tota insula velut una familia est.** » (« De peregrinationibus Utopiensium », éd. DELCOURT p. 129, l. 26).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « Au sénat d'Amaurote, où siègent chaque année, comme je l'ai dit, trois députés par ville, dès qu'on a établi quelle denrée abonde et en quel lieu, et inversement de qui la récolte a été plus mauvaise, la prospérité de l'un comble immédiatement le manque de l'autre. Et ceci gratuitement : ceux qui donnent ne reçoivent rien, en retour, de leurs bénéficiaires... (...) **Ainsi toute l'île est comme une seule famille.** »

JEAN LEBLOND 1550 : « Aussitôt que le Sénat d'Amaurote (auquel tous les ans trois citoyens de chaque ville sont envoyés, comme j'ai dit) a connaissance de l'abondance de quelque contrée, et de la stérilité d'un autre quartier, l'uberté⁴ et affluence d'un supplée la disette et nécessité de l'autre, et est fait cela gratis: on ne récompense point ceux qui ont élargi de leur bien aux autres. (...) **Ainsi toute cette île est comme une famille.** » (p.52)

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : « Tous les ans, comme je crois vous l'avoir dit, trois députés de chaque ville viennent au Sénat d'*Amaurote*. Là, on examine soigneusement le bon et le mauvais rapport de tous les endroits de l'île. Ainsi on connaît le *Beaucoup* et le *Trop*. Dès le même moment on compense les choses. Ordonné à ceux qui abondent, de suppléer à l'indigence des autres ; et la ville qui a eu bonne année fournit à celle qui a eu du malheur. Tout cela se fait gratuitement et pour un pur motif de libéralité : les Villes qui donnent n'exigent rien de celles à qui on fait du bien. (...) Quand sera-ce que le *bon plaisir* de Dieu fera de toute la terre une seule et vaste *Utopie* ! Je crains fort que ce grand Ouvrage ne soit pas encore fini au *Jour du Jugement*. **Ainsi, on peut dire que toute l'île n'est qu'une Famille.** » (p. 156)

THOMAS ROUSSEAU 1780-1789 : « Dans l'assemblée des Etats Généraux, qui se tient tous les ans à Amaurote, et où assistent trois députés de chaque ville, on présente un état détaillé de toutes les productions de chacune de ces villes et de leur territoire. Après l'examen qui en est fait, on établit une balance exacte de rapport et de consommation entre toutes, après on donne à celles qui se ressentent de la disette, le superflu de celles qui ont de tout à foison. Ce don est gratuit, et sans espoir de retour. (...) **De pareils traits vous prouvent assez sans doute que toute la République ne compose qu'une seule et même famille.** »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « J'ai déjà dit que chaque ville d'Utopie envoyait trois députés au sénat d'Amaurote. Les premières séances sont consacrées à dresser la *statistique économique*⁵ des diverses parties de l'île. Dès qu'on a vérifié les points où il y a trop et les points où il n'y a pas assez, l'équilibre est rétabli en comblant les vides des cités malheureuses par la surabondance des cités plus favorisées. Cette compensation est gratuite. La ville qui donne ne reçoit rien en retour de celle qu'elle oblige. (...) **Ainsi la république utopienne toute entière est comme une grande famille** » (« Des voyages des Utopiens », p. 167).

ANDRE PREVOST 1978 : « Au Sénat amaurotique où se rendent chaque année, comme je l'ai déjà dit plus haut, trois citoyens de chaque ville, dès que l'on a identifié, d'une part, les régions qui ont des excédents et la nature des surplus et, d'autre part, celles dont la production est assez mauvaise, on comble le déficit des unes par les excédents des autres. Tout cela se fait gratuitement. La ville qui donne ne reçoit rien en retour de celle qu'elle oblige. (...) **Ainsi l'île toute entière forme une seule et même famille.** » (p. 94/497)

⁴ Abondance, prospérité.

⁵ En italiques dans la traduction Stouvenel.

**« Curant (...) ut apud se aurum argentumque in ignominia sint... » :
« Ils veillent à tenir en ignominie l'or et l'argent »**

T. MORE, 1516 : « Nam quum in fictilibus e terra vitroque, elegantissimis quidem illis sed vilibus tamen, edant bibantque, ex auro atque argento, non in communibus aulis modo, sed in privatis etiam domibus, matellas passim ac sordidissima quaeque vasa conficiunt. Ad haec catenas et crassas compedes, quibus coercent servos, iisdem e metallis operantur. (...) **Ita currant modis, ut apud se aurum argentumque in ignominia sint...** » (« De peregrinationibus Utopiensium », éd. DELCOURT p. 132-3, l. 27, l. 1-7 et 11-12).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « En effet, tandis qu'ils mangent et boivent dans des récipients de terre cuite et de verre, très élégants quoique sans valeur, avec l'or et l'argent ils fabriquent les pots de chambre et tous les ustensiles d'usage répugnant, présents non seulement dans les lieux publics, mais aussi dans les maisons particulières. Ils utilisent encore ces métaux pour les chaînes et les attaches par lesquelles ils entravent leurs esclaves. (...) **Autant de moyens par lesquels ils veillent à tenir en ignominie l'or et l'argent.** »

JEAN LEBLOND 1550 : « Ledit peuple boit et mange en vaisseau[x] de terre et [de] verre, qui sont très beaux et ne sont de grand prix, et es salles communes, et maisons privées aussi, leurs pots à uriner et autres vaisseaux qui servent à choses immondes sont d'or et d'argent; pareillement les chaînes et gros fers, de quoi sont liés et détenus leurs criminels qu'ils appellent serfs. (...) **Ainsi sont-ils soigneux sur toutes fins, que l'or et l'argent entre eux soient en déprix et contemnement**⁶. »

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1730 : « Les Utopiens ne se servent à table que la vaisselle de terre, ou de verre : il est vrai que ces ustensiles et ces vaisseaux⁷ sont très propres⁸, mais cela ne coûte presque rien. Quant à l'or et à l'argent, devineriez-vous jamais ce qu'ils en font ? des pots de chambre, des urinaux, des bassins à chaise percée ; enfin tout ce qui peut servir aux usages les plus bas et les plus sordides. On voit çà et là de ces pièces de ménage, non seulement dans les salles communes, mais aussi dans les maisons particulières. Les chaînes et les fers qu'on met aux esclaves pour s'en assurer, et pour les châtier, sont de ces riches métaux. (...) **C'est ainsi que ces peuples font tout leur possible pour mettre chez eux l'or et l'argent en mépris, et même en ignominie.** » (p.162)

THOMAS ROUSSEAU 1789 : « Toute la vaisselle des Utopiens est de terre cuite ou de verre, d'une forme, il est vrai, aussi propre qu'agréable ; mais la matière n'est rien moins que rare et coûteuse. Quant à nos métaux les plus précieux, ils les emploient à la fabrique de leurs vases nocturnes, et des ustensiles les plus vils du ménage. On en voit quantité, tant dans les maisons que chez les particuliers. Ils en font aussi de fortes chaînes, pour attacher aux mains et aux pieds de leurs esclaves. (...) **Vous voyez par là que nos républicains ont cherché tous les moyens imaginables, d'ôter à l'or et à l'argent tout leur crédit, de les avilir, et de les mettre au niveau de la fange, qu'on méprise et qu'on rejette avec horreur.** »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « Ils mangent et boivent dans de la vaisselle d'argile ou de verre, de forme élégante, mais de minime valeur ; l'or et l'argent sont destinés aux plus vils usages, soit dans les hôtels communs, soit dans les maisons particulières ; on en fait même des vases de nuit. L'on en forme aussi des chaînes et des entraves pour les esclaves (...) **Ainsi tout concourt à tenir l'or et l'argent en ignominie.** » (« Des voyages des Utopiens », p. 171).

ANDRE PREVOST 1978 : « ... tandis qu'ils servent à boire ou à manger dans une vaisselle de terre cuite ou de verre, aux formes élégantes mais en matière très ordinaire, c'est avec l'or et l'argent qu'ils fabriquent les vases de nuit et les autres récipients destinés aux usages les plus sales, non seulement dans les hôtels publics mais jusque dans les maisons particulières. Avec ces mêmes métaux, on forge aussi des chaînes et les grossières entraves qui maîtrisent les serviteurs. (...) **Ainsi, par toutes sortes de moyens, ils font en sorte que, chez eux, l'or et l'argent soient considérés comme quelque chose de dégradant.** » (p. 97/503).

⁶ Soient dépréciés et méprisés.

⁷ Récipients.

⁸ Élégants.

« **Animam esse immortalem, ac dei beneficentia ad felicitatem natam** » :
 « **L'âme est immortelle, et, par la bienveillance de Dieu, née pour le bonheur.** »

T. MORE, 1516 : « Ea principia sunt hujusmodi : **animam esse immortalem, ac dei beneficentia ad felicitatem natam...** (« De peregrinationibus Utopiensium », éd. DELCOURT p. 140, l. 26-28).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « Leurs principes sont de ce genre : **l'âme est immortelle, et, par la bienveillance de Dieu, née pour le bonheur.** »

JEAN LEBLOND 1550 : « Lesdits principes contiennent **de l'immortalité de l'âme, et que ladite âme est née à félicité par la libéralité de Dieu.** » (p.58)

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : « Voici le *catéchisme* de nos *Utopiens*. **L'âme est immortelle, et Dieu a eu la bonté de la créer pour la rendre heureuse.** » (p.179)

THOMAS ROUSSEAU 1780-1789 : « Voici leurs dogmes principaux. **L'âme est immortelle ; Dieu, dans les décrets éternels de sa bonté, l'a créée *capable de bonheur.***⁹ »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « Voici leur catéchisme religieux : « **L'âme est immortelle. Dieu qui est bon l'a créée pour être heureuse** » (« Des voyages des Utopiens », p. 182).

ANDRE PREVOST 1978 : « Ces principes sont, par exemple : **l'âme est immortelle et Dieu, par pure bonté, l'a fait naître pour le bonheur.** » (p.103/514).

⁹ En italiques dans la traduction T. Rousseau.

« **Secundum naturam vivere** » : « **Vivre en suivant la nature** »

N.B. : *Ce passage suit de près le précédent.*

T. MORE, 1516 : « Nempē virtutem definiunt, **secundum naturam vivere**; ad id siquidem a deo institutos esse nos.”

(« De peregrinationibus Utopiensium », éd. DELCOURT p. 141, l. 19-20).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « Ils définissent [ainsi] la vertu : **vivre en suivant la nature**. C’est dans ce but que nous avons été créés par Dieu. »

JEAN LEBLOND 1550 : “ Ils définissent et tiennent que vertu n’est autre chose sinon **vivre selon la nature**, et que nous avons été enseignés de Dieu dans cette affaire...” (p.59)

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : « ...Et c’est ce qui leur fait définir la vertu, **vivre suivant l’ordre et le commandement de la Nature**. » (p.183)

THOMAS ROUSSEAU 1789 : « Or la vertu, selon eux, n’est autre chose que **l’observation rigide de la loi naturelle**, seule loi universelle, invariable et permanente que Dieu a profondément gravée dans nos cœurs pour nous servir de règle en ce monde. »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « Ils définissent la vertu : ***vivre selon la nature***¹⁰ . Dieu, en créant l’homme, ne lui a pas donné d’autre destinée » (« Des voyages des Utopiens», p.183).

ANDRE PREVOST 1978 : « Ils définissent la vertu : « **Vivre selon la nature** » ; c’est à quoi, en effet, nous avons été ordonnés par Dieu. » (p.104/517).

¹⁰ En italiques dans la traduction Stouvenel.

« Hilarioris vitae mutuuum subsidium » :
« Une vie plus joyeuse, un soutien mutuel »

T. MORE, 1516 : « Vitam ergo jucundam, inquit, id est voluptatem, tanquam operationum omnium finem, ipsa nobis natura praescribit; ex cujus praescripto vivere virtutem definiunt. At quum natura mortales invitet **ad hilarioris vitae mutuuum subsidium...**»

(« De peregrinationibus Utopiensium », éd. DELCOURT p. 142, l. 26, et p. 143, l. 1-5).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : «La nature elle-même nous prescrit donc, disent-ils, une vie agréable, c'est-à-dire le plaisir, comme but de toutes nos entreprises; ils définissent la vie vertueuse à partir de cette prescription. Mais comme **la nature invite les mortels au soutien mutuel dans une vie plus joyeuse...**»

JEAN LEBLOND 1550 : « ... Nature donc nous ordonne la vie joyeuse, c'est-à-dire honnête volupté, ainsi que disent les Utopiens, ainsi comme une fin de toutes opérations, et aussi tiennent que la définition de vertu, c'est vivre selon l'ordonnance de nature.»

Comme ainsi soit que **nature sermonne les hommes à secours mutuel de vie joyeuse...**»

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : « La grande ouvrière de l'Univers provoque donc généralement tous les hommes, par une belle voix, mais très peu écoutée, à **s'entresecourir pour passer la vie agréablement.** » 183

THOMAS ROUSSEAU 1789 : « ... le but de tous nos soins et de toutes nos recherches doit être de mener la vie la plus agréable possible ; c'est-à-dire, d'embellir le cercle étroit de nos jours de toutes les délices, de toutes les jouissances que la nature nous indique... »

VICTOR STOUVENEL 1842 : « Voilà ce qui fait affirmer aux Utopiens qu'une vie honnêtement agréable, c'est-à-dire que la volupté est la fin de toutes nos actions; que telle est la volonté de la nature, et qu'obéir à cette volonté, c'est être vertueux. La nature, disent-ils encore, invite tous les hommes à **s'entraider mutuellement**, et à **partager en commun le joyeux festin de la vie.** » (p. 185).

ANDRE PREVOST 1978 : « C'est donc bien, disent-ils, une vie agréable, autrement dit, le plaisir, que la nature elle-même nous prescrit comme la fin de toutes les actions ; vivre selon les prescriptions de la nature, telle est leur définition de la vertu.

Mais, puisque la nature invite tous les humains à **se prêter un mutuel appui dans la recherche d'une vie plus souriante...**» (p. 105/518).

« **hoc venandi exercitum, (...) rem liberis indignam** » :
 « **cet exercice de la chasse, pratique indigne pour des hommes libres** »

T. MORE, 1516 : «... Utopienses totum **hoc venandi exercitum, ut rem liberis indignam** in lanios (quam artem per servos obire eos supra diximus) rejecerunt... »
 (« De peregrinationibus Utopiensium », éd. DELCOURT p. 148, l. 7-9)

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : “ Les Utopiens ont rejeté tout **cet exercice de la chasse, comme une pratique indigne pour des hommes libres**, sur leurs bouchers (métier dont nous avons dit plus haut qu’il était exercé par des esclaves).”

JEAN LEBLOND 1550 : “Donc les Utopiens ont rejeté tout **cet exercice de la chasse** aux bouchers, comme ce c’était **chose déshonnête à gens libres**, lequel métier de boucherie, comme j’ai dit auparavant, font faire par les serveurs...” (p.63).

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : “ Nos Insulaires, trouvant que **tout cet exercice est indigne des hommes libres**, ils l’ont renvoyé aux bouchers, qui, comme je vous l’ai dit, sont tous des esclaves.” p. 113

THOMAS ROUSSEAU 1780-1789 : « **Ces spectacles dégoûtants** inspirent une telle horreur aux Utopiens, qu’ils ont abandonné **la chasse** à leurs bouchers, qui sont, comme je vous l’ai dit, tous esclaves. » p. 177

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « **Nos insulaires défendent la chasse aux hommes libres, comme un exercice indigne d’eux**; ils ne la permettent qu’aux bouchers, qui sont tous esclaves. » (p. 193)

ANDRE PREVOST 1978 : « Aussi les Utopiens, qui regardent **tous les exercices de vénerie** comme **indignes des hommes libres**, les ont-ils abandonnés aux bouchers ; comme nous l’avons dit plus haut, ils confient ce métier à des serviteurs. » (p. 109).

[Sport et épanouissement]

“ **formam, vires, agilitatem, propria jucundaque naturae dona** ” :

“ **la beauté, la force, l’agilité, ces dons agréables que la nature nous fait en propre** ”

T. MORE, 1516 : « **At formam, vires, agilitatem, haec ut propria jucundaque naturae dona libenter fovent.** Quin eas quoque voluptates, quae per aures, oculos, at nares admittuntur, quas natura proprias ac peculiare esse homini voluit.”

« De peregrinationibus Utopiensium » (éd. DELCOURT p.153, l. 10-12)

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : “ **Ils cultivent volontiers la beauté, la force, l’agilité, ces dons agréables que la nature nous fait en propre.** Sans oublier tous les plaisirs qui passent par les oreilles, les yeux, les narines, dont la nature a voulu qu’ils appartiennent en propre à l’homme.”

JEAN LEBLOND 1550 : “Ils entretiennent et confortent **leur beauté, force et agilité, comme les dons de nature voluptueux et propres.** Aussi font-ils [avec] les plaisirs qui sont introduits par l’ouïe, les yeux et les narines, lesquels nature a voulu être propres et péculiers à l’homme.” (p.66).

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : “ **Mais nos Insulaires entretiennent, cultivent volontiers la beauté, les forces, l’agilité, regardant ces qualités-là comme les propres et agréables présents de la nature.** Il y a encore d’autres plaisirs dont ils sont amateurs: ce sont ceux qui se prennent par les yeux, par le nez, et par les oreilles.” (p. 203)

THOMAS ROUSSEAU 1789 : « **Les Utopiens regardent la beauté, la force, la souplesse, l’agilité,** comme autant de qualités estimables, et ils ne négligent rien de ce qui peut les augmenter, et leur en faire retirer de plus grands avantages. Ils sont fort sensibles aux plaisirs des yeux, de l’ouïe, et de l’odorat... »

VICTOR STOUVENEL 1842 : « **Ils entretiennent et cultivent volontiers la beauté, la vigueur, l’agilité du corps, ces dons les plus agréables et les plus heureux de la nature.** Ils admettent aussi les plaisirs que l’on perçoit par la vue, l’ouïe et l’odorat, plaisirs que la nature a créés exclusivement pour l’homme...” (p. 200).

ANDRE PREVOST 1978 : “ **Quant à la beauté, la vigueur, la souplesse du corps, ils les cultivent volontiers parce qu’ils sont de véritables dons de la nature faits pour nous rendre heureux;** mieux encore, ils recherchent les plaisirs qui pénètrent par les oreilles, les yeux et les narines... » (p.113-114/p. 535-537).

[L'esclave étranger devient libre en touchant l'Utopie]

T. MORE, 1516 : « **Pro servis neque bello captos habent, nisi ab ipsis gesto, neque servorum filios**, neque denique quemquam quem apud alias gentes servientem possent comparare...

(« De servis », éd. DELCOURT p. 159, l. 4-8)

Traductions françaises

Juxtalinéaire : « **Pour esclaves ils n'ont ni prisonniers de guerre, à moins que ceux-ci ne l'aient eux-mêmes déclarée, ni enfants d'esclaves**, ni enfin personne qu'ils aient pu trouver esclave chez d'autres peuples...

JEAN LEBLOND 1550 : « **Ils n'eussent point d'esclaves et serfs qu'ils n'ont été pris à la guerre, si la guerre n'a été menée par eux-mêmes; ni ne se servent d'enfants de serfs**, ni de serviteurs qui [sic] pourraient achapter des autres nations...»(p. 70).

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1730 : « **Nos Insulaires ne traitent point en esclaves ceux qu'on a pris à la guerre, à moins qu'ils ne l'aient faite eux-mêmes: les enfants des esclaves n'héritent point des chaînes et des fers de leurs pères**: tous les esclaves dont on pourrait se saisir chez les autres nations deviennent libres.» (p.217).

THOMAS ROUSSEAU 1789 : « **Les Utopiens ne se servent pour esclaves, que des prisonniers de guerre qu'ils ont faits eux-mêmes, et ne réduisent point les enfants de ces malheureux à la condition de leurs pères**. Ils ne veulent pas même employer les esclaves des peuples voisins. »

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « **Tous les prisonniers de guerre ne sont pas indistinctement livrés à l'esclavage, mais seulement les individus pris les armes à la main. Les fils des esclaves ne le sont point**; et l'esclave étranger devient libre en touchant la terre d'Utopie.» (p. 209-210)

ANDRE PREVOST 1978 :

« **La main d'œuvre servile n'est constituée, chez eux, ni par des prisonniers de guerre, — à moins qu'il ne s'agisse d'agresseurs — ni par des fils de « serviteurs »**, ni non plus par quelqu'un qui se trouvait dans la servitude chez d'autres peuples... »

“ [Utopus] quid credendum putavit liberum cuique reliquit” :
“ [Utopus] a laissé chacun libre de croire ce que bon lui semblait ”

T. MORE, 1516 : « Itaque hanc totam rem in medio posuit, et **quid credendum putavit liberum cuique reliquit**: nisi quod sancte ac severe vetuit, ne quis usque adeo ab humanae naturae dignitate degeneret, ut animas quoque interire cum corpore, aut mundum temere ferri sublata providentia putet”. (“De religionibus”, éd. DELCOURT p. 188, l. 4-10).

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : C’est pourquoi **[Utopus]** a laissé toute cette question en suspens, et **a laissé chacun libre de croire ce que bon lui semblait**; à ceci près qu’il a interdit solennellement et sévèrement que l’on dégénérât de la dignité de la nature humaine, au point de penser que l’âme meurt avec le corps, ou que le monde va au hasard, sans l’action d’une providence.”

JEAN LEBLOND 1550 : “... Par quoi délaissa toute la chose ainsi, sans autrement en déterminer, et **qu’il fût libre à chacun d’en croire ce qu’il en pensait**, sinon qu’il prohiba et défendit entièrement et inviolablement, que nul ne fût si dégénéral abâtardi de la dignité de nature humaine, qu’il crût que les âmes mourussent quand et le corps¹¹, et que le monde se régît sans la providence de Dieu.”

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : “Utopus a donc trouvé un milieu à l’affaire, à la vie de l’autre monde, vie qui, sans contredit, et il n’y a que ces malheureux, que ces *infamissimes athéistes* qui puissent en douter, vie, dis-je, qui fait ici bas l’intérêt dominant du genre humain: ce milieu est **la permission à chacun de croire tout ce qui lui plaira**. Cette *tolérance* n’est pourtant pas sans exception: il y a une clause, et qui est ordonnée au nom de la religion naturelle, et cela, sous des peines rigoureuses. Le Prince d’*Utopie*, qui a étudié la physique, et qui possède à fond la métaphysique, *inhibe, prohibe*, défend à qui que ce soit de ses sujets d’être un individu assez peu digne de notre espèce, un fils assez ingrat envers mère nature, pour avoir seulement la pensée, pour qu’il leur entre dans l’esprit, que l’âme, n’étant qu’un souffle, qu’une chaleur animale, s’évanouit, et s’évapore au moment que la mort donne son coup de faux; que l’univers n’est point conduit par une intelligence suprême, qu’il subsiste, qu’il roule à l’aventure, et sous la direction d’une cause aveugle; enfin, qu’il n’y a point de Providence.” (p. 294-295).

THOMAS ROUSSEAU 1789 : « Le Législateur d’Utopie, **en laissant à chacun la liberté de conscience**, a cependant renfermé ses limites dans de justes bornes. Pour prévenir l’établissement des systèmes odieux de ces prétendus philosophes qui se plaisent à ravalier l’excellence et la dignité de notre être, il a sévèrement défendu toute opinion qui dégénère en pur matérialisme, ou, ce qui est plus déplorable encore, en véritable athéisme. »

VICTOR STOUVENEL 1842 : « Voilà pourquoi **Utopus laissa à chacun liberté entière de conscience et de foi**.

Néanmoins il flétrit, sévèrement, au nom de la morale, l’homme qui dégrade la dignité de la nature, au point de penser que l’âme meurt avec le corps, ou que le monde marche au hasard, et qu’il n’y a point de Providence.” (“Des religions de l’Utopie”).

ANDRE PREVOST 1978 : « Voilà pourquoi **Utopus** laissa toute cette question en suspens et **donna à chacun la liberté de décider ce qu’il devait croire**.

Néanmoins, il promulgua une loi sévère et inviolable pour interdire que nul ne dérogeât à la dignité de la nature humaine jusqu’à penser que l’âme meurt avec le corps ou que le caprice préside aux destinées du monde, en l’absence de toute Providence. » (p.144/597)

¹¹ En même temps que le corps.

“ Primum omnium pacem ” : “ la paix avant tout ”

T. MORE, 1516 : « Nempae decernentibus praelio copiis, seorsum illi nonadmodum procul considunt in genibus, sacras induiti vestes: tensis ad caelum palmis, **primum omnium pacem**, proxime suis victoriam, sed neutri cruentam parti **comprecantur...** » (éd. DELCOURT p. 195, l. 9-14)

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : « Tandis que les troupes s'affrontent en combat, à part, non loin du champ de bataille, les prêtres sont à genoux, vêtus de leurs habits sacrés: les mains tendues vers le ciel, **ils prient avant tout pour la paix**, puis pour la victoire de leurs, mais une victoire qui ne soit sanglante pour aucun des deux camps.»

JEAN LEBLOND 1550 : «Quand les Utopiens ordonnent leurs bandes pour guerroyer, les prêtres se mettent à part, non pas guère loin du conflit, tous à genoux, revêtus de leurs ornements sacrés et les mains tendues au ciel, **devant toutes choses priant à Dieu qu'il lui plaise envoyer la paix**, puis demandent victoire pour leurs gens, mais qu'icelle victoire ne se fasse par l'effusion du sang ni de l'un ni de l'autre parti.» (p.97).

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : « Dans un jour de bataille, et lorsque les troupes en sont aux mains, les prêtres insulaires, pas fort loin du lieu où l'on combat, se mettent à genoux, ayant leur habit de cérémonie, et levant les bras au ciel. Dans cette posture humble, édifiante, suppliante, ils tâchent d'apaiser la colère du ciel, et de fléchir le dieu des armées: **la première chose** qu'ils demandent dans leur prière, **c'est la paix**; en cela tout opposés à ces prêtres de notre monde qui attisent et soufflent le feu de la guerre; qui sonnent publiquement la trompette pour exciter l'auditoire et les lecteurs à courir au carnage, et à ne point le finir que la Religion et l'Église n'aient triomphé. Les sacrificateurs d'*Utopie*, prévoyant bien que le tout-puissant ne fera pas tout exprès un miracle pour accorder les deux nations dont les troupes sont actuellement aux prises, et pour faire la paix au fort de la mêlée, prient Dieu de mettre la victoire de leur côté; supplication d'autant mieux fondée que la cause des Utopiens roule toujours sur la justice et sur l'équité. Enfin, le troisième point de la prière, c'est qu'il plaise à la bonté divine de conduire les mains des combattants, et d'empêcher que la journée ne soit sanglante ni pour les uns, ni pour les autres.» (p.316-317).

THOMAS ROUSSEAU 1789 : « Pendant le combat, [les prêtres] se tiennent à l'écart, et, revêtus de leurs habits sacerdotaux, le genou en terre, les mains tendues vers le ciel, ils adressent [à Dieu] de ferventes prières pour la prospérité des armes utopiennes, en le conjurant toutefois d'épargner le sang humain...»

VICTOR STOUVENEL, 1842 : « Pendant les combats, les prêtres, retirés à l'écart, mais non loin du champ de bataille, prient à genoux, les mains levées vers le ciel, et revêtus de leurs habits sacrés. **Ils implorent la paix avant tout**, puis la victoire pour leur pays, mais une victoire qui ne soit sanglante pour aucun des deux partis.»

ANDRE PREVOST 1978 : « Lorsque des armées sont engagées dans des combats décisifs, les prêtres se placent un peu à l'écart, pas très loin cependant, revêtus de leurs vêtements sacrés, ils s'agenouillent et, les mains tendues vers le ciel, ils se mettent à prier ; ils demandent **d'abord et avant tout la paix** ; ensuite, pour leurs compatriotes, la victoire, mais pour aucun des deux camps une victoire sanglante. » (p. 151/610)

“ Hic ubi nihil privati est, serio publicum negotium agunt” :
“Là où rien n’est privé, on s’occupe sérieusement des affaires publiques”

T. MORE, 1516 : « Siquidem alibi de publico loquentes ubique commodo privatum curant; **hic ubi nihil privati est, serio publicum negotium agunt**, certe utrobique merito.” (éd. DELCOURT p. 201-202, l. 2-6)

Traductions françaises

Juxtalinéaire Françoise Gomez : “ Ailleurs, ceux qui parlent de l’intérêt public s’occupent partout de leur intérêt particulier; [tandis que] **là où rien n’est privé, on s’occupe sérieusement des affaires publiques**, assurément avec un mérite égal des deux côtés.”

JEAN LEBLOND 1550 : “Chez toutes les autres nations, on parle assez de l’utilité publique, mais cependant on ne pense que de son bien en particulier.

En Utopie il n’y a rien [de] particulier, totalement le peuple est attentif aux négoce publics, qui est un bien à chacun en commun et en privé...”

NICOLAS DE GUEUDEVILLE 1711-1730 : “ Hors de cette île on fait retenir partout ces grands mots: *le Bien public, le Bien public!* Et cependant tous les hommes ne visent qu’à *l’intérêt personnel*. **Nos Utopiens ne possédant rien en propre ni en particulier, c’est à eux de se vanter qu’ils travaillent pour le commun**; et ils ont raison de dire qu’ils allient, qu’ils réunissent parfaitement le général et le particulier.” (p.332).

THOMAS ROUSSEAU 1789 : « Dans les autres états le bien public est l’objet de toutes les dissertations de nos grands Politiques; mais l’intérêt particulier est le mobile de toutes leurs actions et l’unique but de toutes leurs démarches. **En Utopie, au contraire, comme n’y connaît point les propriétés individuelles, chaque individu est obligé, par son travail, de concourir nécessairement à l’intérêt commun**. Convenons que de part et d’autre on agit fort prudemment. »

VICTOR STOUVENEL 1842 : « Car, partout ailleurs, ceux qui parlent d’intérêt général ne songent qu’à leur intérêt personnel; **tandis que là où on ne possède rien en propre, tout le monde s’occupe sérieusement de la chose publique**, parce que le bien particulier se confond réellement avec le bien général.” (p.).

ANDRE PREVOST 1978 : « Ailleurs, si l’on parle partout du bien public, on ne prend soin que du bien privé ; **ici, où rien n’est privé, on s’occupe sérieusement des affaires publiques** : non sans raison, certainement, dans les deux cas. » (p. 156/621).

INTENTIONS DE TRADUCTEURS (PLUS OU MOINS DECLARÉES)

Frontispice de la traduction de Jean Leblond, 1550

« La description de l'Isle d'Utopie où est compris le miroir des républiques du monde et l'exemplaire de vie heureuse : rédigé par écrit en style très élégant, de grande hauteur et majesté par illustre et savant personnage Thomas Morus, citoyen de Londres et Chancelier d'Angleterre, avec l'épître liminaire composée par Monsieur Budé. »

Frontispice de la traduction de Nicolas de Gueudeville, 1715

« *L'Utopie* de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, idée ingénieuse pour remédier au malheur des hommes et pour leur procurer une félicité complète. Cet ouvrage contient le plan d'une république dont les lois, les usages et les coutumes tendent uniquement à faire faire aux sociétés humaines le passage de la vie dans toute la douceur imaginable. République qui deviendra infailliblement réelle, dès que les Mortels se conduiront par la Raison.

Traduite nouvellement en français par Mr Gueudeville, et ornée de très belles figures.

À Leide, chez Pierre Vander AA, 1715. Avec privilège sous peine de 3000 florins d'amende etc. contre les contrefacteurs. »

Titre et dédicace de la traduction de Thomas Rousseau de 1780

« Tableau du meilleur gouvernement possible, ou l'*Utopie* de Thomas More, chancelier d'Angleterre, en deux livres. Traduction nouvelle, dédiée à S.E.M. Le Comte de Vergennes, Ministre des affaires étrangères. »

Monseigneur,

Un ouvrage qui traite du meilleur gouvernement possible, et de la félicité des peuples, est un ouvrage sur lequel vous avez toutes sortes de droits : en l'offrant à Votre Excellence, c'est moins un hommage que je lui rends, qu'un devoir dont je m'acquitte. Par une sage administration vous remplissez tout à la fois, suivant les principes de Morus, les devoirs d'un bon citoyen, ceux d'un bon ministre et d'un ami de l'humanité : je ne crains pas de le dire, Monseigneur, le sort heureux dont vous jouirez jusqu'à la fin de vos jours, sera la seule différence que la postérité trouvera entre vous et ce grand homme.

Je suis avec un très-profond respect, Monseigneur, de votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

Rousseau

Extraits de la préface de 1789, par le même Thomas Rousseau

« Tous les hommes paraissent vouloir faire en ce moment quelques pas vers le bonheur. Les Nations agitées s'assemblent pour délibérer sur ce grand objet. Des abus et des maux invétérés sollicitent de toutes parts des remèdes prompts, efficaces, des réformes nécessaires et suivies ; les idées se multiplient de tous les côtés sur ce point ; chacun veut être politique, réformateur, législateur ; et si la lumière ne naît pas toujours du choc de tant d'opinions qui se combattent et se détruisent, du moins le vœu public prouve-t-il la nécessité d'établir un meilleur ordre des choses. Mais en quoi consiste ce meilleur ordre ? (...) Convenons qu'il n'est pas donné à tout le monde de penser ou d'écrire comme Platon et Morus, ou d'agir comme Sully. Je suis bien éloigné d'adopter tous les principes du célèbre et infortuné chancelier d'Angleterre ; mais je n'en suis pas moins persuadé que la plupart des grandes idées de son Utopie portent l'empreinte de la justice et de la raison.

[T. Rousseau critique ensuite la dernière édition disponible, celle de Nicolas de Gueudeville, de 1717. Selon lui Gueudeville se livre à de libres variations chaque fois que se présente une difficulté.]

L'Utopie renferme d'ailleurs tant d'idées sages et heureuses qu'on peut mettre à profit pour le bonheur des hommes, qu'il n'est permis à aucun de ceux qui par leur naissance, leur nom, et leur qualité, sont appelés au gouvernement, de méconnaître ce docte ouvrage. Je dis plus: tous les ministres, les magistrats, et autres personnes en place devraient le posséder par cœur ; ils y trouveraient des règles sûres pour leur conduite, dans toutes les circonstances, et y puiseraient ces grandes maximes, qui renferment, en quelque façon, les germes de la félicité publique..."

TROIS EXTRAITS LONGS EN LATIN

UTOPIAE THO. MORI LIBER II

La présentation physique avant le mariage

Ed. Marie Delcourt p. 112

« Porro in deligendis conjugibus ineptissimum ritum (ut nobis visum est) adprimeque ridiculum, illi serio ac severe observant. Mulierem enim, seu virgo seu vidua sit, gravis et honesta matrona proco nudam exhibet, ac probus aliquis vir vicissim nudum puellae procum sistit. Hunc morem quum velut ineptum ridentes improbaremus, illi contram caeterarum omnium gentium insignem demirari stultitiam, qui in cum in equuleo comparando, ubi de paucis agitur nummis, tam cauti sint, ut quamvis ferem nudum, nisi detracta sella tamen, omnibusque revulsis ephipiis recusent emere, ne sub illis operculis hulcus aliquod delitesceret : in deligenda conjuge, qua ex re aut voluptas, aut nausea sit totam per vitam comitatura, tam negligenter agant, ut reliquo corpore vestibus obvoluto, totam mulierem vix ab unius palmae spacio (nihil enim praeter vultum visitur) aestiment, adjungantque sibi non absque magno (si quid offendat postea) male cohaerendi periculo. Nam neque omnes tam sapientes sunt, ut solos mores respiciant, et ipsorum quoque sapientum conjugii, ad animi virtutes nonnihil additamenti, corporis etiam dotes adjiciunt [: certe tam foeda deformitas ...] »

Traduction française de Victor Stouvenel :

Au reste, les Utopiens ne se marient pas en aveugles et, pour se mieux choisir, ils suivent un usage qui nous parut d'abord éminemment ridicule et absurde, mais qu'ils pratiquent avec un sang-froid et un sérieux vraiment remarquables.

Une dame honnête et grave fait voir au futur sa fiancée, fille ou veuve, à l'état de nudité complète ; et, réciproquement, un homme d'une probité éprouvée montre à la jeune fille son fiancé nu.

Cette coutume singulière nous fit beaucoup rire, et même nous la trouvions passablement stupide ; mais, à toutes nos épigrammes, les Utopiens répondaient qu'ils ne pouvaient se lasser d'admirer la folie des gens des autres pays.

« Lorsque, nous disaient-ils, vous achetez un bidet, affaire de quelques écus, vous prenez des précautions infinies. L'animal est presque nu, cependant vous lui ôtez la selle et le harnais, de peur que ces faibles enveloppes ne cachent quelque ulcère. Et quand il s'agit de choisir une femme, choix qui influe sur tout le reste de la vie, et qui en fait un délice ou un tourment, vous y mettez la plus profonde incurie ! Comment ! vous vous liez d'union indissoluble à un corps tout enveloppé de vêtements qui le cachent, vous jugez de la femme entière par une portion de sa personne large comme la main, puisque son visage seul est à découvert ! Et vous ne craignez pas de rencontrer après cela quelque difformité secrète, qui vous force à maudire cette union aventureuse ! »

Les Utopiens avaient quelque raison de parler ainsi, car tous les hommes ne sont pas assez philosophes pour n'estimer dans une femme que l'esprit et le cœur, et les philosophes eux-mêmes ne sont pas fâchés de trouver réunie la beauté du corps aux qualités de l'âme..."

Bellum, utpote rem plane belluinam, nec ulli tamen belluarum formae in tam assiduo atque homini est usu, summopere abominantur, contramque morem gentium ferme nihil aeque ducunt inglorium, atque petitam in bello gloriam : eoque licet assidue militari sese disciplina exercent, neque id viri modo, sed foeminae quoque statis diebus, ne ad bellum sint, quum exigit usus, inhabiles : non temerè capessunt tamen, nisi quo aut suos fines tueantur, aut amicorum terris infusos hostes propulsent, aut populum quempiam tyrannide pressum miserati (quod humanitatis gratia faciunt) suis viribus tyranni jugo et servitute liberent. [...]

Cruentae victoriae non piget modo eos, sed pudet quoque, reputantes, incitiam esse quamlibet preciosas merces nimio emisse : arte doloque victos, oppressos hostes impendio gloriantur, triumphumque ob eam rem publicitus agunt, et velut re strenuè gesta trophaeum erigunt, tunc enim demum viriliter sese jactant, et cum virtute gessisse, quoties ita vicerint, quomodo nullum animal praeter hominem potuit, id est, ingenii viribus.

Traduction française de Victor Stouvenel :

De la Guerre

Les Utopiens ont la guerre en abomination, comme une chose brutalement animale, et que l'homme néanmoins commet plus fréquemment qu'aucune espèce de bête féroce.

Contrairement aux mœurs de presque toutes les nations, rien de si honteux, en Utopie, que de chercher la gloire sur les champs de bataille. Ce n'est pas à dire pour cela qu'ils ne s'exercent avec beaucoup d'assiduité à la discipline militaire ; les femmes elles-mêmes y sont obligées, aussi bien que les hommes; certains jours sont fixés pour les exercices, afin que personne ne se trouve inhabile au combat quand le moment de combattre est venu.

Mais les Utopiens ne font jamais la guerre sans de graves motifs. Ils ne l'entreprennent que pour défendre leurs frontières, ou pour repousser une invasion ennemie sur les terres de leurs alliés, ou pour délivrer de la servitude et du joug d'un tyran un peuple opprimé par le despotisme. En cela, ils ne consultent pas leurs intérêts, ils ne voient que le bien de l'humanité.

[...] Les Utopiens pleurent amèrement sur les lauriers d'une victoire sanglante ; ils en sont même honteux, estimant absurde d'acheter les plus brillants avantages au prix du sang humain. Pour eux, le plus beau titre de gloire, c'est d'avoir vaincu l'ennemi à force d'habileté et d'artifices. C'est alors qu'ils célèbrent des triomphes publics, et qu'ils dressent des trophées, comme après une action héroïque ; c'est alors qu'ils se vantent d'avoir agi en hommes et en héros, toutes les fois qu'ils ont vaincu par la seule puissance de la raison, ce que ne peut faire aucun des animaux, excepté l'homme.

DE RELIGIONIBUS UTOPIENSIVM

Religiones sunt non per insulam modo, verum singulas etiam urbes variae : aliis Solem, Lunam aliis, aliis aliud errantium siderum, Dei vice venerantibus. Sunt quibus homo quispiam, cujus olim aut virtus aut gloria enituit, non pro Deo tantum, sed pro summo etiam Deo suspicitur. At multo maxima pars, eademque longe prudentior, nihil horum, sed unum quoddam numen putant, incognitum, aeternum, immensum, inexplicabile, quod supra mentis humanae captum sit, per mundum hunc universum, virtute, non mole diffusum : hunc parentem vocant. Origines, auctus, progressus, vices, finesque rerum omnium : huic acceptos uni referunt, nec divos honores alli praeterea ulli applicant.

Traduction française de Victor Stouvenel :

Des Religions de l'Utopie

Les religions, en Utopie, varient non seulement d'une province à l'autre, mais encore dans les murs de chaque ville en particulier ; ceux-ci adorent le soleil, ceux-là divinisent la lune ou toute autre planète. Quelques-uns vénèrent comme Dieu suprême un homme dont la gloire et la vertu jetèrent autrefois un vif éclat.

Néanmoins, la plus grande partie des habitants, qui est aussi la plus sage, rejette ces idolâtries, et reconnaît un seul Dieu, éternel, immense, inconnu, inexplicable, au-dessus des perceptions de l'esprit humain, remplissant le monde entier de sa toute-puissance et non de son étendue corporelle. Ce Dieu, ils l'appellent Père ; c'est à lui qu'ils rapportent les origines, les accroissements, les progrès, les révolutions, et les fins de toutes choses. C'est à lui seul qu'ils rendent les honneurs divins.

Liberté de conscience et de culte (suite)

Revue des traductions anglaises et françaises par André Prévost,
sur la phrase “omise” par Robynson (1551), premier traducteur anglais :

« Nihil enim sollicitius observant quam ne temere quicquam ulla de religione pronuntiet. »

. **Robynson, 1551** : néant.

. **Burnet, 1684** :

« There is nothing in which they are more cautious than in giving their opinion positively concerning any sort of religion.”

(“Il n’est rien où ils se montrent plus prudents que lorsqu’ils donnent un avis catégorique concernant une sorte quelconque de religion. » A. Prévost)

. **Stouvenel, 1842** : « ... l’on se garde scrupuleusement, en Utopie, de rien décider en matière de religion. »

. **Grunebaum-Ballin, 1935** : « Les Utopiens sont, en effet, particulièrement soucieux de ne jamais se prononcer à la légère sur les questions religieuses. »

. **P. Turner, 1965** : “ ... for Utopians are always extremely careful to avoid rash judgements in the matter of religion.”

. **Surtz, 1966**: « ...for there is nothing about which they are more careful than not lightly to dogmatize on any point of religion. »

. **Marie Delcourt, 1966** : “Car on n’évite rien plus soigneusement là-bas que de se prononcer indiscrètement sur les choses religieuses. »

. **Robert A. Adams, 1975** : « There is no subject on which they are more careful of jumping to conclusions than this matter of religion. »

. **Prévost, 1978** : “Aucun principe, en effet, n’est plus attentivement respecté chez eux que celui-ci : ne jamais prononcer de jugement inconsidéré sur n’importe quelle religion. » (P. 148, l. 20).